



SYSTEME DE VOTE ELECTRONIQUE

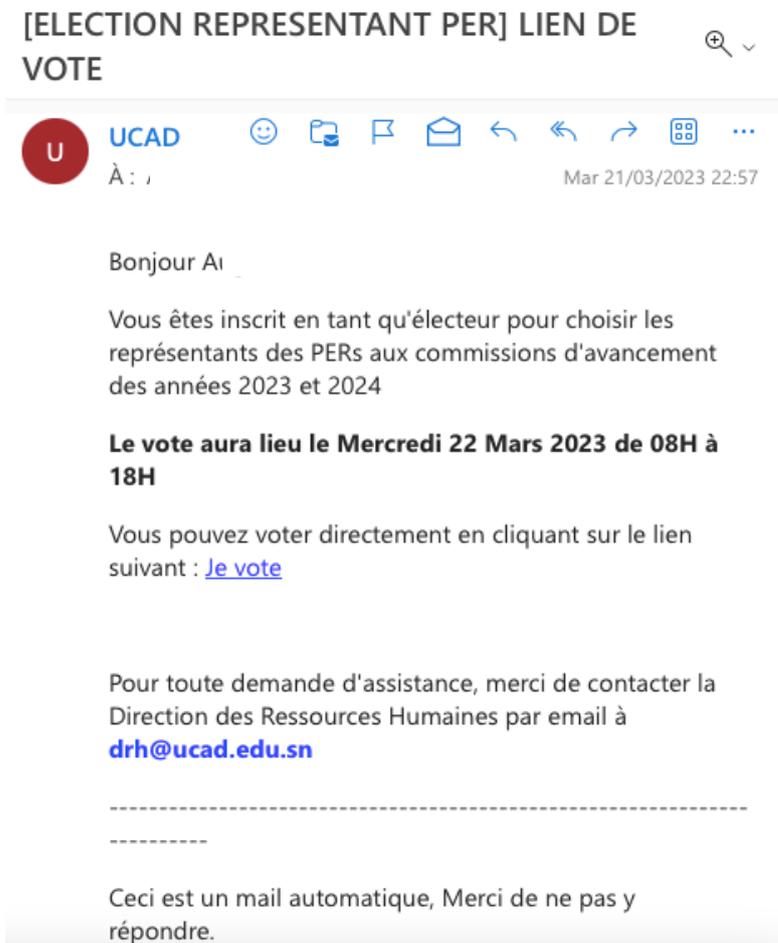
Guide d'utilisation

Le vote pour l'élection des représentants des PERs aux commissions d'avancement des années 2023 et 2024 se tiendra en ligne le 22 mars 2023.

Ce document vous présente la procédure à suivre pour le vote en ligne.

Un email avec le lien de vote sera automatiquement envoyé à l'Ensemble des électeurs à l'ouverture du vote.

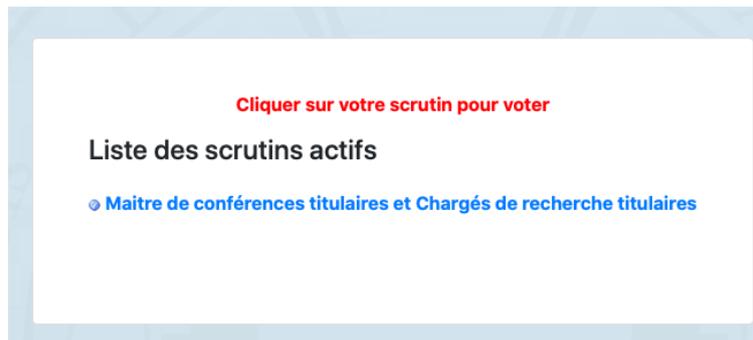
- *Un message vous sera envoyé dans votre email institutionnel contenant le code confidentiel ainsi qu'un lien direct de vote*



Comment voter ?

- Cliquer sur le lien « **Je vote** » contenu dans le message que vous avez reçu (vote direct)

Par la suite, vous allez être redirigé sur la page de votre scrutin.



- Cliquer sur le scrutin pour obtenir la liste des candidats

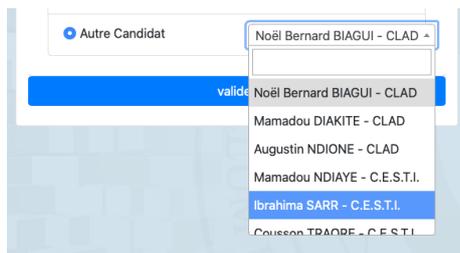
A screenshot of a web interface for candidate selection. The title at the top is "Maitre de conférences titulaires et Chargés de recherche titulaires". Below the title, the instruction "Choisissez votre candidat" is shown. A list of candidates is presented with radio buttons: "BULLETIN BLANC" (highlighted in orange), "Ousseynou DIOP", "Ousseynou THIAM", "Souleymane THIAM", and "Autre Candidat". At the bottom of the list, there is a blue button labeled "valider".

A ce niveau, vous pouvez :

- choisir votre candidat parmi la liste prédéfinie ;
- proposer un autre candidat ;
- ou également vous abstenir en sélectionnant « Bulletin Blanc »

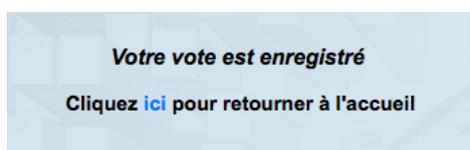
Si vous désirez proposer un autre candidat, sélectionner l'option « Autre candidat »

Vous pouvez rechercher votre candidat à partir du prénom, du nom et de l'établissement.



Choisissez votre ou vos candidats et validez votre choix...

A la fin de votre vote, un message de confirmation s'affiche.



Une fois que votre choix est enregistré, aucune modification n'est possible.

Pour toute demande d'assistance, contacter la Direction des Ressources humaines mail à drh@ucad.edu.sn